

## ► Information générale

### Cours

<b>Titre</b>	Pharmacologie appliquée
<b>Sigle</b>	PHL6074
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine, Pharmacologie et physiologie
<b>Trimestre</b>	Automne
<b>Année</b>	2022
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Tous les jeudis de 15h00 à 18h00 local N425-3 du pavillon Roger-Gaudry
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	/ heures de cours par semaine

### Enseignant

<b>Nom et titre</b>	Dr Vincent Pichette
<b>Coordonnées</b>	Courriel <a href="mailto:vpichette.hmr@ssss.gouv.qc.ca">vpichette.hmr@ssss.gouv.qc.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Par courriel ou via studium

### Personne-ressource

<b>Nom, titre et responsabilité</b>	Julie Ploude ; Mélissa drolet
<b>Coordonnées</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Disponibilités</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>

## Description du cours

**Description simple** Étude des classes de médicaments centrée a) sur les propriétés physico-chimiques sous-jacentes à leur cinétique, mécanisme d'action et indications; b) sur le bénéfice-risque, les effets indésirables et les interactions médicamenteuses.

**Place du cours dans le programme** L'introduction à la pharmacologie appliquée a pour objectif de créer les bases nécessaires pour comprendre et évaluer le rapport-bénéfice-risque de l'utilisation d'un médicament.

**Description détaillée** Ce cours de 3

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Connaitre les bases de la pharmacodynamie ; connaitre les principales classes de médicaments et savoir créer les bases nécessaires pour comprendre et évaluer le rapport-bénéfice-risque de l'utilisation d'un médicament.

### Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

Département de pharmacologie et physiologie  
PHL6074 – Pharmacologie appliquée (3 crédits)

Automne 2022

Jeu. : 15h00 à 18h00 /Local N425-3 pavillon Roger-Gaudry

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Professeurs
8 septembre	Introduction au cours - Rappel de pharmacodynamie	Dr Sylvain Meloche
15 septembre	Endocrinologie. Diabète et obésité	Dr Pierre Haddad
22 septembre	Chimiothérapie : principes de base	Dr Christian Beauséjour
29 septembre	Endocrinologie. Maladies de la thyroïde et métabolisme osseux.	Dr Audrey Claing
6 octobre	Immunopharmacologie	Dr Jean-François Gauchat
13 octobre	Médicaments pour le traitement des pathologies cardiovasculaires 1. Dyslipémies et athérogénèse. Anticoagulants	Dr Teresa Kus
20 octobre	Médicaments pour le traitement des pathologies cardiovasculaires 2. Insuffisance cardiaque, troubles du rythme et maladie coronarienne	Dr Teresa Kus
27 octobre	<b>EXAMEN</b>	<b>N425-3 pav. Roger-Gaudry</b>
3 novembre	Gastroentérologie. Antisécétoires gastriques. Maladie inflammatoire intestinale.	Dr Pierre Haddad
10 novembre	Néphropharmacologie	Dr Vincent Pichette
17 novembre	Hypertension artérielle	Dr Vincent Pichette
24 novembre	Anti-infectieux : antibactériens, antiviraux et antifongiques	Dr Philippe Ovetckine
1er décembre	Douleur et anti-inflammatoires	Dr Hassan Fahmi
8 décembre	Psychiatrie : anxiété, maladies affectives et antipsychotiques	Dr Louis-Éric Trudeau
15 décembre	<b>EXAMEN FINAL</b>	<b>Z-240 pav. Claire-McNicoll</b>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen intra à QCM	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>	<a href="#">Cliquez ici pour effectuer une sélection.</a>	50 %
Examen final à QCM	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>	<a href="#">Cliquez ici pour effectuer une sélection.</a>	50 %

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à un examen</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Dépôts des travaux</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Matériel autorisé</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Qualité de la langue</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Seuil de réussite exigé</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2022-09-21

**Date limite d'abandon** 2022-11-11

**Fin du trimestre** 2022-12-23

**Évaluation de l'enseignement** Cliquez ici pour effectuer une sélection.

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** Cliquez ici pour entrer du texte.

## ► Ressources

### Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Power Point du cours
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Précis de pharmacologie
<b>Équipement (matériel)</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Sites Internet</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Guides</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Autres</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>